



Document uniquement à usage des Abattoirs
Taux valable à compter du 01/01/2010
Conformément aux accords
interprofessionnels en vigueur

**BORDEREAU DE REVERSEMENT DE LA PÉNALITÉ
POUR ANIMAUX TRES SALES CONSTATÉS AU COURS DE LA PÉRIODE**

du au*

Fait par l'abattoir de :
(dénomination et adresse)

.....
.....
.....

A l'attention de :

INTERBEV
Service Comptable
207 rue de Bercy
75587 PARIS cedex 12

Numéro d'agrément :

Nombres d'animaux
sales classés D

X 60 € HT=

€

Reversé à INTERBEV
(cocher le mode de règlement)

Par chèque ci-joint

ou

Par virement sur le compte
d'INTERBEV

Fait à.....le.....

Tampon et signature :

**Mois ou Trimestre : L'ensemble des déclarations doit couvrir l'année civile*